

N° 1316 - DÉCEMBRE 23

UNE ALLOCATION POUR SE CHAUFFER

Plusieurs catégories de personnes peuvent bénéficier d'une aide pour payer certains combustibles de chauffage :

- Les personnes isolées (avec ou sans enfants à charge) qui bénéficient de l'intervention majorée (statut BIM) et les ménages BIM.

- Les personnes avec un revenu limité. Les revenus annuels bruts imposables du ménage ne peuvent pas dépasser 23.851,17 euros, majorés de 4.413,54 euros par personne à charge.

- Les personnes en cours de règlement collectif de dettes ou de médiation de dettes.

L'aide financière porte sur le mazout de chauffage, le pétrole lampant (type C) acheté à la pompe et le gaz propane livré en vrac, combustibles destinés à chauffer le logement.

- Combustibles livrés en vrac : l'allocation dépend du prix du combustible, avec une intervention de maximum 20 centimes par litre et 2.000 litres par an.

- Combustibles achetés à la pompe : l'allocation s'élève à 210 euros pour 2023. Une seule preuve d'achat suffit.

La demande doit se faire auprès du CPAS 2 parc communal à Nismes, au plus tard dans les 60 jours qui suivent la livraison du combustible.



SOUTENONS NOS COMMERCES LOCAUX !

RAPPEL: AVIS AUX ASSOCIATIONS, GROUPEMENTS ET CLUBS DE VIROINVAL

Pour être valablement reconnu par le Conseil communal il y a lieu d'établir annuellement une fiche signalétique.

Cette fiche doit être établie, au plus tard **le 15 janvier** de l'année civile concernée.

Celle-ci permet, entre autres, la tenue à jour d'une base de données de contacts ainsi qu'une planification des activités prévues sur l'entité.

La fiche signalétique est disponible auprès du service Festivités du Centre Administratif de la commune ou sur le site internet de la commune.

CENTRE DES SENIORS DE VIROINVAL

Assemblée générale le 09 janvier 2024 à 17h00 au Centre Culturel Action Sud à 5670 Nismes.

Retour sur les activités de l'année 2023 et présentation du programme 2024. Invitation cordiale à tous!

AVIS AUX ORGANISATEURS D'ÉVÉNEMENTS CULTURELS, RÉCRÉATIFS, SPORTIFS, FOLKLORIQUES ET DE LOISIRS

Depuis le 1er septembre 2023, les organisateurs d'événements culturels, récréatifs, sportifs, folkloriques et de loisirs sont tenus d'utiliser des gobelets réutilisables pour leurs activités se déroulant tant en intérieur qu'en extérieur. Pour rappel, la Commune de Viroinval met à disposition ses gobelets réutilisables moyennant la redevance pour le prêt de matériel dont un forfait de 25€ pour 1000 gobelets et une caution de 100€.

CENTRE ADMINISTRATIF - AVIS DE FERMETURE

Nous vous informons que les services technique et administratif de l'Administration Communale seront fermés les lundi et mardi 1er et 2 janvier 2024.

Nous vous remercions pour votre compréhension.

RAMASSAGE DES PMC SUR TOUTE L'ENTITÉ:

LE JEUDI 04 JANVIER 2024

RAMASSAGE DES PAPIERS CARTONS SUR TOUTE L'ENTITÉ:

LE 08 JANVIER 2024



SOUTENONS NOS COMMERCE LOCAUX !

Ukraine, Gaza, changement climatique, glyphosate, inflation, Black friday, Fake news, Trump, terrorisme ...

Que de trous noirs dans notre cosmos intérieur qui nous aspirent et écrasent notre capacité à prendre du recul, à intégrer dans notre quotidien ces traumatismes bien réels pour certains mais si diffus pour nous, habitant cette petite commune rurale qui porte ce doux nom de Viroinval.

Comment trouver l'harmonie et le bien-être intérieur dans une société qui autorise encore les publicités qui prônent la surconsommation tout en nous alertant simultanément sur la perte de la biodiversité et la catastrophe climatique en cours ?

Dans un tel contexte, le repli sur soi est une option simpliste et séduisante, d'autant plus que les algorithmes des médias sociaux et l'intelligence artificielle nous enferment dans nos propres convictions.

Entre catastrophisme mondial et tendance à s'isoler dans l'individualisme, existe-t-il une troisième voie ?

En 2024, je vous souhaite de la découvrir dans la joie de vivre à Viroinval qui s'exprime à travers la célébration du Carnaval avec ses voisins, dans votre implication au sein de votre comité de village ou encore dans le plaisir de s'immerger dans nos majestueuses forêts et nos splendides paysages.

Je vous souhaite de vivre en harmonie avec votre entourage, et de trouver l'équilibre sur le fil de votre vie. Je vous souhaite aussi que celui-ci s'emmêle à tant d'autres pour aboutir à un nouvel équilibre commun et robuste qui vous réchauffera le cœur.

Au nom du Conseil communal et du Conseil de l'Action sociale, je vous souhaite enfin que l'année 2024 apporte solidarité, respect mutuel et joie de vivre dans nos villages.

**Le Bourgmestre
Baudouin Schellen**

Retrouvez toute l'actualité communale sur le
www.viroinval.be et sur la page Facebook «Viroinval Infos»